

Calendrier de l'établissement et du vote des budgets 2010 :

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il ne sera fait cette présente séance qu'une évocation rapide des investissements supérieurs à 5.000 € proposés pour les budgets 2010.

Les prochaines réunions (Conseil Municipal du Vendredi 12 Février 2010, réunion Maire – Adjointes du 15 Février 2010 et Conseil Municipal du 26 Février 2010) amèneront aux propositions budgétaires définitives qui seront soumises au vote du Conseil Municipal le 19 Mars 2010.

Enquête publique conjointe pour la révision simplifiée et la modification du PLU : principales dates à retenir :

Le Tribunal Administratif de Besançon a désigné M. Alain FRERE, lieutenant-colonel de gendarmerie en retraite, en tant que commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en Mairie du Lundi 25 Janvier 2010 à 15h00 au Mardi 23 Février 2010 à 17h00. M. FRERE assurera une permanence en Mairie le 25 Janvier de 15h00 à 17h00, le 13 Février de 9h00 à 12h00 et le 23 Février de 15h00 à 17h00.

Le PLU définitif devrait être approuvé début Mai.

Acquisitions foncières 2010 :

- **Futur cimetière : proposition chiffrée de BOUDIER Immobilier pour la parcelle ZD 11**
- **Extension de la zone football : proposition chiffrée de M. THURA Hubert pour la parcelle ZH 48**

Le Conseil Municipal décide de reporter les décisions à prendre pour l'acquisition éventuelle de ces parcelles à la date du 26 Février 2010 lors de l'examen du budget 2010 définitif.

Aménagements paysagers :

- **angle de la rue du Gué Faroux**
- **futur cimetière (ZD 11)**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des 2 courriers adressés pour l'étude paysagère des projets cités ci-dessus.

Les architectes paysagistes suivants ont été contactés : l'atelier Hervé BOUDIER (Dole), l'Atelier du Triangle (Macon), Mme Yolande GUYOTON-HESSOU (Lons le Saunier), Mme Annick JUNG-CHAPEL (Belley), M. Georges LADOYE (Lons le Saunier).

Listage des investissements > 5.000 € prévus par Mr GUILLAUME:

Acquisition du terrain pour le futur cimetière : 30.450 €

Point sur l'avancement du lotissement Les Bauches II :

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courriel adressé par Mme HEBERT (SIDEK), faisant état de sa correspondance avec M. CUPILLARD (DRAC de Franche-Comté) :

- Le dossier de Domblans a été examiné par la CIRA lors de sa session de Décembre 2009. Elle a suivi l'avis de son rapporteur qui préconise une fouille extensive du gisement.
- Cette décision garantit à la Commune le remboursement par le FNAP, dans un délai de 2 ans, des dépenses à engager et à financer par la Commune
- Une fois le procès-verbal officiel de décision en sa possession, M. CUPILLARD sera en mesure d'initier le dossier de fouille préventive. Il adressera prochainement à la Commune les éléments nécessaires à l'engagement de la procédure

Charte « Agriculture, Urbanisme et Territoire » :

Cette charte, élaborée conjointement par l'Etat, le Conseil Général, l'A.M.J. et la Chambre d'Agriculture, vise à une amélioration de la gestion des ressources foncières sur le territoire du Jura, en mettant l'accent sur la préservation des meilleures terres agricoles. Cette charte fait l'objet d'un dossier consultable en Mairie.

Contrôle URSSAFF en Mairie le 21/01/2010 :

Le personnel désigné pour le contrôle étant en grève à la date prévue, cette procédure a été reportée à la fin du mois de Février, la date exacte restant à préciser.

Recherche de terrains destinés à l'implantation de panneaux solaires pour le compte d'ERDF :

M. le Maire rend compte au Conseil Municipal de la visite en Mairie le Mercredi 16 Janvier 2010 de M. JEANTOT. Ce dernier a été missionné par ERDF pour rechercher des emplacements d'une douzaine d'hectares d'un seul tenant afin d'implanter des panneaux solaires au sol. 2 sites lui ont semblé potentiellement intéressants : l'un situé à La Muyre (à l'Ouest des établissements V33), l'autre sur la rive gauche de la Seille (entre la route départementale qui conduit à Bréry et le captage d'eau potable de cette Commune). M. JEANTOT se mettra prochainement en contact avec les propriétaires des terrains concernés pour une acquisition ou une location éventuelle.

Point sur l'édition, l'agrafage et la distribution du bulletin municipal 2009 :

M. le Maire remercie à nouveau Madame ROSSIN pour la quantité et la qualité de son travail. Plusieurs félicitations de familles de Domblans ont été reçues en Mairie.

Arbres d'alignement sur la RD 120 entre St Germain-lès-Arlay et Voiteur :

- Proposition de M. LOLLIOT (Conseil Général du Jura) du 16 Décembre 2009 :

M. CHALANDARD donne lecture de la correspondance entre M. LOLLIOT et M. le Maire :

Le Conseil Général envisage l'abattage de 14 arbres et la taille de 41 autres pour « pérenniser au mieux leur existence ». Les éléments à couper présentent en majorité des plaies extérieures. De plus, quelques éléments à la sortie de Domblans penchent vers les terrains bâtis et les constructions.

Les compétences Voirie et Environnement étant à la charge de la CCCHS, et l'entretien de la RD 120 à la charge du Département du Jura, M. le Maire ne peut que regretter l'abattage programmé de 14 arbres qui caractérisent le paysage de la plaine entre Domblans et St Germain-lès-Arlay.

Position de la CCCHS :

La commission Environnement de la CCCHS conteste ces abattages et a demandé une réunion de discussion avec M. LOLLIOT. M. BERTHET participera à cette réunion, ainsi que M. CHALANDARD, vice Président de la CCCHS à l'Environnement. Cette réunion se tiendra le 25 Janvier 2010 au siège de la CCCHS et sur le terrain.

Perspective de vente de futaies affouagères sur l'exercice 2010 :

M. ROUSSOT rapporte les prévisions estimées par ses soins et l'Agent ONF :

Un lot de 38 chênes, un lot de 35 hêtres et un lot de divers pour un total d'environ 8.750 €. Le cubage exact devrait être connu pour la prochaine réunion de Conseil Municipal. Il sera de l'ordre de 200 m³

Listage des investissements > 5.000 € prévus par M. ROUSSOT :

Travaux en forêt estimés à 6.500 €

Total travaux ONF estimé à 9.000 €

Il y aurait lieu d'ajouter à ces dépenses :

- La mise en place d'un passage canadien sur le chemin rural du Chambon
- L'étude préliminaire à la création d'un plan d'eau halieutique en forêt de La Muyre

Compte-rendu de la distribution des colis de fin d'année aux personnes de 70 ans et plus :

3 colis n'ont pu être distribués, les personnes concernées n'étant pas présentes lors des différents passages.

Compte-rendu de la vérification des installations électriques de la Salle Polyvalente par SOCOTEC le 06/01/2010 :

Mme ROY rend compte au Conseil Municipal de la visite :

- Quelques dysfonctionnements mineurs ont été observés par le technicien SOCOTEC et seront prochainement corrigés

- La Commune devra tenir un cahier de vérification mensuelle des divers postes à observer. Mme ROY se chargera de mettre la procédure en place dans les jours prochains

Compte-rendu de la réunion SICOPAL du 16/12/2009 :

Mme ROY rend compte au Conseil Municipal du déroulement de la réunion :

- L'agglomération du Grand Dole reprend la compétence restauration scolaire et demande au SICOPAL la continuation de la prestation déjà mise en place avec l'association départementale des francas du Jura (environ 60.000 repas)
- La Communauté de Communes du pays de St Amour a décidé d'adhérer au SICOPAL à partir de 2010 (120 à 150 repas par jour)
- En vue de la fabrication et de la livraison de repas à l'Hôpital de Lons le Saunier, la gestion de la cuisine centrale appelle la constitution d'un syndicat mixte (ville de Lons, CCAS, Hôpital et SICOPAL). Un coût de 39,60 € par jour sera facturé à compter du 1^{er} Janvier 2010

Perception en Décembre 2009 de 80% de la subvention « Ecole Numérique Rurale » notifiée par l'Inspection Académique :

Pour information du Conseil Municipal. 7.200 € ont été perçus fin 2009. Il reste à percevoir 1.200 €. La dépense pour la totalité du matériel s'élève à 13.733 € TTC

Listage des investissements > 5.000 € prévus par Madame ROY :

Voir le point précédent (13.733 € TTC)

Compte-rendu de l'arrivée du Père-Noël du 18/12/2009 :

Suite à la confusion des costumes de Père Noël prêtés par l'école, ce dernier s'est vu dépourvu de barbe pour l'édition 2010. De plus, la neige tombant en abondance, la calèche était dans l'impossibilité de venir à Domblans. Hormis ces incidents mineurs, la manifestation s'est déroulée dans de très bonnes conditions. M. BERTHET remercie le Comité des Fêtes pour la tenue de la buvette et la distribution de vin chaud, ainsi que M. MATHEY pour sa prestation.

Réaménagement du bâtiment Mairie-Poste :

M. BERTHET rapporte au Conseil Municipal le bon avancement général des travaux. Divers artisans disponibles en ce début d'année ont pu intervenir, le chantier n'étant pas sujet aux intempéries. Les délais sont largement respectés.

Compte-rendu de la réunion des bâtiments communaux le 16/01/2010 :

M. BERTHET rapporte au Conseil Municipal les différents travaux à envisager en 2010 :

- Ecole : étanchéité de la terrasse maternelle à reprendre : 3.500 €
- Gendarmerie : raccordement eaux pluviales à prévoir
- Salle des Fêtes : protection des surfaces dallées par des bornes et isolation des circuits de chauffage de la Salle des Fêtes
- Salle Tosi : isolation phonique (reportée depuis de nombreuses années) devis PETRACCO de 2.000 €

Listage des investissements > 5.000 € prévus par M. BERTHET :

Le chiffrage du budget n'étant pas terminé, il y a lieu de prévoir, outre les dépenses énumérées au point précédent :

- Le réaménagement du bâtiment Mairie Poste (44.000 € TTC) subventionné à environ 65 %
- Le changement des pneus du tracteur : 5.000 €

Cotisation SDIS notifiée le 14/12/2009

Pour rappel, la cotisation SDIS pour la Commune de Domblans s'élève à 33.195,46 €. Elle est payable en 2 fois, en Janvier et en Juillet.

Schéma Directeur d'Assainissement tranche n° 1 :

Notification de la subvention attribuée par l'Agence de l'eau en date du 22/12/2009 :

La subvention s'élève à 48.000 € (montant total HT des travaux établi à 240.000 €)

Point sur l'avancement des travaux :

Le chantier est toujours en attente de l'intervention d'EDF pour l'alimentation du poste de relevage. Il sera toutefois procédé à un essai du poste avec un groupe électrogène le 25/01/2010, les travaux ayant déjà pris beaucoup de retard.

Redressement de la VC n°7 de La Muyre à St Germain-lès-Arlay :

Un bornage approximatif sera réalisé le 25/01/2010. Un bornage définitif sera effectué à l'issue des travaux, lorsque l'emprise du nouveau tracé sera connue

Listage des investissements > 5.000 € prévus par M. FRACHON :

Installation d'un anti-bélier à la station de pompage et remplacement de 2 vannes

Assainissement : raccordement de la Gendarmerie (le raccordement d'origine étant unitaire, et donc non conforme)

Enfouissement EP et téléphone : 1 secteur à déterminer dans le vieux village (probablement rue de Bréry)

Fixation d'une date pour une réunion Maire – Adjointes :

M. le Maire et les 4 Adjointes conviennent de la date du 15 Février 2010 à 9h00.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au Vendredi 12 Février 2010